



الهيئة المغربية لسوق الرأسمال
+٩٥٠٤٣ ٣٥٣٥٠٥٤٣ | ٤٣٥٨٥٣ | ٣٤٨٣٥٠١
AUTORITÉ MAROCAINE DU MARCHÉ DES CAPITALS

Rabat, 04 juin 2022

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Déclaration de franchissement de seuil de participation FS/EM/12/2022

L'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) porte à la connaissance du public que dans le cadre de l'offre publique d'achat obligatoire initiée par Veolia Environnement, agissant de concert avec SUEZ (EX Sonate Bidco), sur les titres de la société Lydec et dont le règlement-livraison est intervenu le 27 mai 2022, FCP RMA Dynamique a déclaré avoir cédé 774 800 actions Lydec, franchissant directement à la baisse le seuil de participation de 5% dans le capital de ladite société.

Suite à cette transaction, FCP RMA Dynamique déclare ne plus détenir aucune action Lydec.

Autorité Marocaine du Marché des Capitaux :

Tél : 05 37 68 89 75

E-Mail : information_financiere@ammc.ma